

## E-DIAG CCI : ÉVALUEZ RAPIDEMENT VOTRE PROJET

e-Diag CCI : un système efficace pour évaluer en moins d'une heure les points qui pourraient être bloquants et les atouts de votre projet de reprise d'entreprise.



### OBJECTIFS

- Définir votre plan d'actions
- Identifier les opportunités et les freins à la reprise de l'entreprise cible



### PUBLIC CONCERNÉ

Repreneur d'entreprise ayant identifié une cible



### NATURE DE LA PRESTATION

Ce diagnostic en ligne porte sur cinq thématiques :

- Votre projet de reprise
- L'activité de l'entreprise ciblée
- Les ressources de l'entreprise
- Les performances de l'entreprise
- L'environnement juridique et réglementaire de l'entreprise.

Pour réaliser le diagnostic, deux possibilités s'offrent à vous :

Pour répondre, c'est très simple. Il vous suffit de cocher la réponse qui correspond le mieux à la situation de l'entreprise que vous ciblez. Vous pouvez également ajouter des commentaires pour enrichir la réponse.

Ensuite, vous imprimez le rapport qui vous proposera une synthèse des résultats en faisant ressortir, par thématique, les atouts, les éléments positifs, les freins, les blocages potentiels.

Si vous créez un compte, vous pourrez non seulement imprimer le rapport mais également le sauvegarder et le modifier.

**Si vous envisagez de reprendre la cible que vous avez diagnostiquée, vous avez les éléments en mains pour prendre votre décision de poursuivre l'analyse ou pas.**



### COMMENT EN BÉNÉFICIER

Cliquez à droite sur "Accédez au e-Diag CCI"



## PERSPECTIVES

- Mener dans les meilleures conditions la reprise d'une entreprise
- Le conseiller CCI vous proposera le cas échéant une offre de services sur-mesure



## COÛT

**Gratuit**



## INFORMATIONS PRATIQUES

### **1) Vous faites le diagnostic seul**

Vous pouvez ensuite, prendre contact avec votre conseiller CCI pour envisager, sur la base de ce diagnostic, le plan d'actions le plus approprié.

Vos données restent confidentielles.

### **2) Vous faites le diagnostic avec votre conseiller CCI**

Dans ce cas, vous réalisez le diagnostic avec votre conseiller CCI, lors d'un rendez-vous.

Votre conseiller peut vous apporter des éclairages sur certains points évalués et, surtout, échanger avec vous sur le plan d'actions opportun à mettre en oeuvre pour optimiser votre projet de reprise.

Vous aurez ainsi un rapport complet : diagnostic, plan d'actions, coordonnées de votre conseiller.

Vos données restent confidentielles.



## CONTACT

### **Claire RAVENEAUX**

Conseiller entreprises

Tél. 04 66 879 922

### **Christelle MEYNADIER (Délégation D'Alès)**

Conseiller Création - Transmission

Tél. 04 66 78 49 49